

Le Conseil scolaire Viamonde est un conseil scolaire laïque de langue française qui accueille plus de 12 600 élèves dans ses 53 écoles élémentaires et secondaires reconnues pour leur caractère inclusif et accueillant. Il y a plus de 2400 personnes qui travaillent à Viamonde dont 964 enseignantes et enseignants. Partenaire dans le développement de la communauté francophone du sud-ouest de l'Ontario le territoire du Conseil s'étend d'ouest en est de Windsor à Trenton et du nord au sud de Penetanguishene à la région de Niagara en passant par Toronto et London.

Lieu de travail principal : Tout le territoire du Conseil. Le bureau sera dans une des écoles du Conseil ou dans un bureau administratif, selon la résidence de la personne retenue sur le poste

Date prévue d'entrée en fonction : 19 août 2019

Nombre d'heures par semaine : Temps plein : 35 heures par semaine; temps partiel : 3 jours par semaine

Échelle salariale annuelle : de 94 401 à 104 202 \$

Le Conseil scolaire Viamonde offre d'excellentes conditions d'emploi et une gamme concurrentielle d'avantages sociaux. Conditions de travail régies par la politique 4,08 du personnel non-syndiqué et non-cadre

Sommaire des responsabilités :

Sous la supervision de la direction des services aux élèves, la personne sera responsable de :

- Effectuer des évaluations et consultations psychopédagogiques afin de préciser le profil de fonctionnement cognitif, académique, socio-émotionnel et comportemental et émettre des recommandations pour répondre aux besoins;
- Superviser le travail des conseillers pédagogiques de l'enfance en difficulté pour les évaluations académiques;
- Communiquer aux familles les diagnostics psychologiques s'il y a lieu;
- Organiser et animer des formations professionnelles pour le personnel de l'enseignement;
- Conseiller et soutenir les équipes-écoles pour l'application des stratégies psychoéducatives;
- Participer à l'élaboration de programmes de dépistage, de prévention et d'intervention pour les difficultés d'apprentissage ou de comportement;
- Effectuer des évaluations diagnostiques pour les troubles du spectre de l'autisme (un atout).

Exigences et qualifications :

- Maîtrise ou doctorat en psychologie clinique ou scolaire
- Être membre l'Ordre des Psychologues de l'Ontario ou y être éligible
- Cinq années d'expérience à évaluer les enfants et les adolescents ou expérience au niveau clinique
- Avoir administré différents tests diagnostiques en psychologie, entre autres le WISC-V (ex : WIAT-II, CELF, ABAS-II, BEERY-VMI, D-KEF, TEA-CH)
- Expérience en supervision
- Bonnes relations interpersonnelles
- Capacité de collaborer, consulter et appuyer des équipes cliniques
- Excellentes habiletés de communication en français et en anglais
- Avoir un permis de conduire valide ainsi que la capacité de se déplacer à divers lieux de travail du Conseil

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir une lettre de présentation avec leur curriculum vitae **en français, avant 16 heures le 17 juin 2019** au Secteur des ressources humaines (recrutement), Conseil scolaire Viamonde, par courriel à demandedemploi@csviamonde.ca en indiquant le numéro du concours en objet du courriel.

Les demandes reçues après la date et l'heure de fermeture du concours ne seront pas considérées. Nous remercions tous les candidats et toutes les candidates, mais nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

En vertu des Règlements ontariens 521/01 et 170/02, toute personne employée par le Conseil doit fournir un relevé de ses antécédents criminels avant d'entrer en fonction.

En vertu du Règlement de l'Ontario 191/11, des mesures d'adaptation pour les candidats handicapés sont disponibles sur demande tout au long du processus de recrutement.

Étant donné que le Conseil souscrit aux principes d'équité en matière d'emploi et encourage les demandes de femmes, de minorités visibles, d'autochtones et de personnes handicapées, les personnes qui le désirent sont invitées à s'identifier comme étant membres de ces groupes désignés.

Le Conseil scolaire Viamonde promeut la diversité et l'inclusion en milieu de travail.

Tout candidat doit détenir un statut légal permettant de travailler au Canada avant de poser sa candidature.